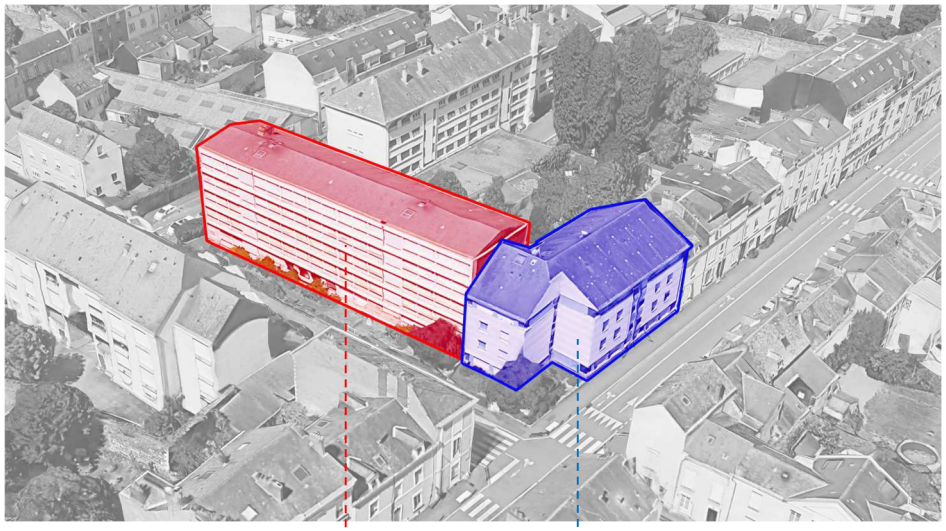
Réhabilitation énergétique de la cité universitaire Bourgonnier et de la résidence Universitaire Madeleine à Angers

DESCRIPTIF Lot n°06 – CLOISONS SECHES - PLAFONDS



Cité U Bourgonnier Résidence Madeleine

Maîtrise d'ouvrage
CROUS DE NANTES - PAYS DE LA LOIRE
2, boulevard Guy Mollet - B.P 52213 -
44322 NANTES CEDEX 3
Direction de l'immobilier
Tél : 02 28 07 34 16
email: immobilier.marches@crous-nantes.fr

Bureau de contrôle
BTP Consultant
3 Rue Alessandro Volta
44470 CARQUEFOU
tél : 06 43 69 16 38
email: elodie.legouas@btp-consultants.fr

Coordinateur SPS
SPS ATAE
tél: 06 64 23 27 36
email: fxgermon@atae.fr

Maîtrise d'œuvre

atelier vignault x faure, architecte mandataire
architecte et philosophe associés
23, rue Louis Lumière
44 000 NANTES,
tél: 02 51 25 02 49
email: architectes@vxf.fr

ECB , Economiste de la construction
Z.I Le Séjour, 14 rue Thomas Edison
85170 DOMPIERRE SUR YON cedex
tél: 02 51 46 27 70
email: ecblaroche@ecb-batiment.fr

ISOCRATE, Bureau d'études fluides
6, rue des Sassafras, BP 70121
44301 NANTES cedex 3
tél: 02 51 89 77 50
email: contact@isocrate.com

AREST, Bureau d'études structures
Z.A de la Forêt, 8 rue Chante Merle BP-7
44140 LE BIGNON
tél : 02 40 26 26 00
email : info-nantes@arest.com

Réhabilitation énergétique de la cité universitaire Bourgonnier et de la résidence Universitaire Madeleine
49000 ANGERS

DESCRIPTIF

Lot n°06 - CLOISONS SECHES - PLAFONDS

SOMMAIRE

Lot n° 06 CLOISONS SECHES - PLAFONDS 2

06.1 GENERALITES 2

06.1.1 GENERALITES CLOISONS SECHES - PLAFONDS 2

06.2 NOTE GENERALE 3

06.2.1 NOTE PRELIMINAIRE SUR LE CONTENU DES PRIX 3
06.2.2 SPECIFICATIONS DES PAREMENTS DES CONTRE-CLOISONS 3
06.2.3 PROTOTYPE FACADE TEMOIN 3

06.3 BOURGONNIER 4

06.3.1 DESCRIPTION DES OUVRAGES 4
06.3.1.1 Dépose partielle soignée de faux plafonds existants compris retombées et repose après travaux de façades 4
06.3.1.4 Découpe soignée de contre cloison pour remplacement menuiserie extérieure y compris reprise selon nouvelle configuration après pose nouvelle menuiserie extérieure 4
06.3.1.5 Contre-cloison à parement simple ou multiple en plaques de plâtre sur ossature métallique rails et montants et isolation thermique en laine minérale 4

06.4 MADELEINE 6

06.4.1 DESCRIPTION DES OUVRAGES 6
06.4.1.1 Dépose partielle soignée de faux plafonds existants compris retombées et repose après travaux de façades 6
06.4.1.2 Dépose soignée de plancher technique existant, stockage compris repose après travaux d'isolation des combles 6
06.4.1.3 Démolition soignée de cloisonnement y compris évacuation des gravois et raccords 6
06.4.1.4 Démolition soignée de contre cloison y compris évacuation des gravois et raccords 6
06.4.1.5 Découpe soignée de contre cloison pour remplacement menuiserie extérieure y compris reprise selon nouvelle configuration après pose nouvelle menuiserie extérieure 7
06.4.1.6 Isolation thermique des combles par soufflage mécanique de flocons de laine minérale compris cheminement technique provisoire, dépose soignée de l'ancienne isolation et évacuation des gravois et raccords 7
06.4.1.7 Contre-cloison à parement simple ou multiple en plaques de plâtre sur ossature métallique rails et montants et isolation thermique en laine minérale 7
06.4.1.8 Contre-cloison feu à parement simple ou multiple en plaques de plâtre sur ossature métallique rails et montants et isolation thermique en laine minérale 8
06.4.1.9 Cloison de distribution à parements simples ou multiples en plaques de plâtre sur ossature métallique avec isolant 9
06.4.1.10 Habillage d'ébrasement à parement simple en plaques de plâtre de 13 mm d'épr. sur ossature métallique compris isolation 9

Lot n° 06 CLOISONS SECHES - PLAFONDS

06.1 GENERALITES

06.1.1 GENERALITES CLOISONS SECHES - PLAFONDS

1 - TEXTES GENERAUX

Les travaux du présent lot seront exécutés conformément aux documents cités dans l'énumération des pièces contractuelles du marché réputés connus de l'entrepreneur et non rappelés dans le descriptif et conformément aux documents spécifiques (liste non exhaustive) :

- NF DTU 25.41 - Travaux de bâtiment - Ouvrages en plaques de plâtre (plaques à faces cartonnées intermédiaires).
- NF DTU 45.10 - Travaux de bâtiment - Isolation des combles par panneaux ou rouleaux en laines minérales manufacturées.
- NF DTU 45.11 - Travaux de bâtiment - Isolation thermique de combles par soufflage d'isolant en vrac (laines minérales ou ouate de cellulose).
- Cahier CSTB n°3567_V2 - Classement des locaux en fonction de l'exposition à l'humidité des parois et nomenclature des supports pour revêtements muraux intérieurs.

Ainsi que toutes les références normatives citées dans les différents documents.

2 - PRESCRIPTIONS CONCERNANT LES MATERIAUX

- Les carreaux de plâtre.

Les éléments préfabriqués à base de plâtre devront être en parfait état et stockés à l'abri de l'humidité sur une plate-forme calée. Les carreaux de plâtre seront de types différents (standard, alvéolé, hydrofugé, à parement haute dureté) en fonction des applications prévues et suivant les prescriptions du fabricant.

- Les cloisons sèches.

Les éléments préfabriqués devront avoir des contours en parfait état et être stockés à l'abri de l'humidité sur une plate-forme calée. Les plaques de plâtre seront de types différents (standard, à haute résistance au feu, incombustible, à parement haute dureté, avec pare-vapeur, hydrofugé), en fonction des applications prévues.
Les accessoires et produits de finition devront provenir du même fabricant que les éléments de cloison pour avoir un ouvrage parfaitement homogène et en conformité avec les avis techniques éventuels.

3 - PRESCRIPTIONS CONCERNANT LA MISE EN ŒUVRE

Sauf indication contraire dans la description des ouvrages, les travaux objets du présent lot comprennent la fourniture et mise en œuvre de l'ensemble des ouvrages prescrits.

La mise en œuvre de l'ensemble des ouvrages du présent lot comprend la fourniture, la pose, la dépose et l'enlèvement du matériel d'exécution y compris platelages, échafaudages, nacelles, protections... permettant une intervention en toute sécurité.

Avant intervention l'entreprise s'assurera que les locaux sont hors d'eau et hors d'air.

L'entreprise effectuera le traçage complet de toutes les cloisons avant de commencer leurs exécutions. Le tracé sera matérialisé par 2 traits de cordeau représentant l'épaisseur de la cloison finie, y compris dépoussiérage préalable du sol. Le traçage sera effectué avant la pose des huisseries prévue au lot menuiserie.

Toutes erreurs de côtes seront signalées au Maître d'Œuvre avant le commencement des travaux.

La constitution minimale des cloisons et contre-cloisons sera conforme suivant le type des locaux dans lesquelles elles se trouvent afin d'assurer la résistance aux chocs des ouvrages verticaux conformément à l'article 5.2 du DTU 25.41 P1-1.

Tous les éléments (taquets bois, rails supplémentaires, ...) nécessaires à la fixation des appareils sanitaires, des appareils de chauffage, des appareils électriques ou de tout autre ouvrage nécessitant un renforcement des cloisons seront fournis et posés par le titulaire du présent lot, conformément aux plans fournis par les lots concernés.

Tous les éléments de renfort nécessaires à la fixation des ouvrages suspendus ou de tout autre ouvrage nécessitant un renforcement des plafonds seront fournis et posés par le titulaire du présent lot, aux plans fournis par les lots concernés.

Les ouvrages de structures, autres que ceux prévus aux autres lots, nécessaires pour recevoir les ossatures des ouvrages verticaux (cloisons sous bac acier, ...) et les suspentes des ouvrages horizontaux et inclinés seront fournis et mis en œuvre par le titulaire du présent lot.

La mise en œuvre de l'ensemble des ouvrages du présent lot comprend la fourniture, la pose, la dépose et l'enlèvement du matériel d'exécution y compris platelages, échafaudage, nacelles, protections... permettant une intervention en toute sécurité.

Toutes les réservations et adaptations d'ossature (passage de gaines, ...) seront réalisées par le présent lot.
Tous les trous nécessaires pour le passage des gaines électriques seront réalisés par le présent lot.
Y compris toutes découpes pour le passage des tuyauteries, gaines, VMC, luminaires, ...

Les ouvrages intégreront tous les produits et accessoires tels que semelle résiliente, colle, bandes à joints, renforts d'angle, enduit de lissage, étanchéité en pied d'ouvrage des cloisons hydrofuges en locaux humides, renforcement d'ossature au droit des appareils, équipements et mobiliers à fixer sur cloisons.

Des joints de fractionnement et de dilatation seront réalisés à l'aide de profilé spécial de dilatation.

La mise en œuvre sera conforme aux recommandations ou avis technique du fabriquant.

Lorsque les données sismiques du projet imposent la prise en compte du séisme pour le dimensionnement des éléments non structuraux, l'entreprise devra justifier le dimensionnement des ouvrages du présent lot conformément aux dispositions du CCTC - Cahier des Clauses Techniques Communes.

Dans le cas de dépassement des tolérances de flèche de plancher/support suivant le §5.4 du DTU 25.41, l'entreprise devra prévoir les dispositions particulières de désolidarisation de cloison conformément au §6.3.8 du DTU 25.41.

L'ensemble des cloisons nécessitant un coupe-feu ou suivant recommandations acoustiques seront mises toutes hauteur sous plancher béton, sous couverture ou sous plafond coupe-feu.

Les joints et les liaisons avec la structure seront réalisés en 3 passes d'enduit y compris bandes nécessaires.

Les calfeutrements et joints complémentaires d'étanchéité à l'air et de parfaite finition de l'ouvrage seront réalisés par le titulaire du présent lot.

Le parement sera livré fini, prêt à recevoir les travaux de peinture ou de revêtement.

Les ouvrages présentant des joints fissurés, des bandes non adhésives ou des trous mal rebouchés seront repris par le présent lot ou à défaut à sa charge.

Le parement en plaques de plâtre des cloisons et retombées de plafond passera devant les éléments de structure BA (poteaux, poutres, tête de voile...) afin de permettre la continuité du support suivant les cas, y compris toutes sujétions de fixation et/ou de collage.

06.2 NOTE GENERALE

06.2.1 NOTE PRELIMINAIRE SUR LE CONTENU DES PRIX

Les prix du marché sont réputés comprendre les dépenses communes et installations de chantier ainsi que l'ensemble des prescriptions décrites dans les pièces contractuelles du marché listées au CCAP.

06.2.2 SPECIFICATIONS DES PAREMENTS DES CONTRE-CLOISONS

Les parements des contre-cloisons sont prévus en plaques de plâtre standard A2-S1,d0 (M0) sauf spécifications contraires dans la description des ouvrages ou spécifications suivantes :

- Parements en plaques de plâtre spécial feu incombustible A1 conformément au règlement de sécurité contre l'incendie relatif aux établissements recevant du public et la notice de sécurité, notamment
 - En parement des nouvelles façades ossature bois
- Parement en plaques de plâtre hydrofugées H1 sur toute la périphérie, et sur toute la hauteur des locaux EB+ privatifs et EB+ collectifs dans les locaux SdB, La mise en œuvre de ces plaques seront conformes aux préconisations et/ou avis techniques du fabricant y compris produits de jointoiement hydrofugés.
- Parement en plaques de plâtre haute Dureté (HD) renforcé par densification du plâtre sur toute la périphérie, et sur toute la hauteur dans les locaux communs Entrée, Salle de jeux, Foyer, Cuisines, Cafétéria ...
- Les plaques mises en œuvre ne devront pas altérer les performances coupe-feu et acoustiques des cloisons.

06.2.3 PROTOTYPE FACADE TEMOIN (TVA 5.5%)

La réalisation de prototype façade est définie dans l'article "11 Échantillons - Prototypes " du cahier des clauses techniques communes (CCTC)

L'entreprise titulaire du présent lot doit prévoir la réalisation d'un prototype de façade témoin pour le bâtiment BOURGONNIER

06.3 BOURGONNIER

06.3.1 DESCRIPTION DES OUVRAGES

06.3.1.1 Dépose partielle soignée de faux plafonds existants compris retombées et repose après travaux de façades (TVA 5.5%)

Comprenant :
- Protection des ouvrages existants conservés
- Échafaudages nécessaires
- Dépose partielle soignée des plafonds existants compris ossature support, retombées, caissons etc... intégrés dans les faux plafonds et descellement de tous les ouvrages de fixation
- Repose des plafonds compris toutes sujétions d'adaptation à la nouvelle configuration et remplacement des parties dégradées
- Réalisation des raccords sur les ouvrages conservés à l'identique de l'existant

Localisation :

Pour permettre les travaux de rénovation énergétique des façades et le remplacement des menuiseries extérieures:
- *RDC*
 - *Loge gardien*
 - *Salle de jeux*
 - *Hall d'entrée*
 - *Cafétéria*
 - *Foyer*
- *ETAGES*
 - *Cuisines communes*
 - *En extrémité des circulations communes (pour remplacement menuiserie extérieure)*

06.3.1.4 Découpe soignée de contre cloison pour remplacement menuiserie extérieure y compris reprise selon nouvelle configuration après pose nouvelle menuiserie extérieure (TVA 10%)

Comprenant :
- Protection des ouvrages existants conservés.
- Dépose plinthe existante selon besoin
- Découpe soignée de contre cloison existante en périphérie des menuiseries existantes et dépose de tous les ouvrages incorporés pour permettre la dépose de la menuiserie extérieure existante
- La reprise de la contre cloison avec isolation selon la nouvelle configuration après mise en place de la nouvelle menuiserie extérieure posée soit en tunnel soit en applique extérieure
- Réalisation des raccords sur les ouvrages conservés à l'identique de l'existant, ces raccords seront réalisés sur une largeur complémentaire de 0.20 y compris complément de démolition , ceci pour mieux rattraper les différences de niveau existant de chaque coté des cloisons. Ces raccords concernent les plaques de plâtre, les enduits plâtre, les enduits de finition (hors sols collés et peinture)
- Descente, sortie, chargement et évacuation des gravois.

Localisation :

RDC, R+1 / R+2 / R+3 / R+4, pour remplacement et/ou modification des menuiseries extérieures situées dans les façades existantes :
- *Circulations communes*
- *Cages d'escaliers*
- *Cuisines communes*

06.3.1.5 Contre-cloison à parement simple ou multiple en plaques de plâtre sur ossature métallique rails et montants et isolation thermique en laine minérale

Comprenant :
- Une ossature métallique constituée de rails et montants en acier galvanisé simples ou doublés dos à dos et de largeur adaptée à la hauteur du doublage à réaliser.
- Une isolation thermique réalisée en panneaux semi-rigides de laine de verre nue, y compris toutes coupes.
- Cette isolation sera mise en œuvre :
 - En 1 couche entre montant.
- Un parement en plaques de plâtre vissées sur l'ossature, de qualité adaptée selon la note ci-avant du présent descriptif "SPECIFICATIONS DES PAREMENTS DES CLOISONS, DES CONTRE-CLOISONS ET DES GAINES TECHNIQUES".
- Pour mémoire, pare-air / pare-vapeur assuré par la façade ossature bois
- La contre-cloison participera à la stabilité au feu de la façade au droit des parois à ossature bois du lot 01 Façade ossature bois - Bardage bois - Travaux sur existant
 - Stabilité au feu EI60.
- La contre-cloison participera au C+D au droit des parois à ossature bois du lot 01 Façade ossature bois - Bardage bois

- Travaux sur existant - Stabilité au feu EI60
- Étiquetage sanitaire : A+.

Caractéristiques des isolants :

- Réaction au feu :
 - Isolation nue : A1.
- L'isolant bénéficiera d'un certificat ACERMI en cours de validité.

06.3.1.5.1 A parement double en plaques de plâtre de 18 mm d'épr - Avec isolation nue de 45mm avec Rmini = 1.40 m².K/W (TVA 5.5%)

Localisation :

Pour la contre cloison en plaques de plâtre au droit des nouvelles façades ossature bois

06.3.1.5.2 En traitement des ébrasements intérieurs (TVA 5.5%)

Localisation :

Pour le traitement des ébrasements intérieurs des menuiseries extérieures posées en tunnel des nouvelles façades ossature bois

06.4 MADELEINE

06.4.1 DESCRIPTION DES OUVRAGES

06.4.1.1 Dépose partielle soignée de faux plafonds existants compris retombées et repose après travaux de façades (TVA 5.5%)

Comprenant :
- Protection des ouvrages existants conservés
- Échafaudages nécessaires
- Dépose partielle soignée des plafonds existants compris ossature support, retombées, caissons etc... intégrés dans les faux plafonds et descellement de tous les ouvrages de fixation
- Repose des plafonds compris toutes sujétions d'adaptation à la nouvelle configuration et remplacement des parties dégradées
- Réalisation des raccords sur les ouvrages conservés à l'identique de l'existant

Localisation :

Pour permettre les travaux de rénovation énergétique des façades et le remplacement des menuiseries extérieures:
- *RDC*
 - *Hall d'entrée*

06.4.1.2 Dépose soignée de plancher technique existant, stockage compris repose après travaux d'isolation des combles (TVA 5.5%)

Comprenant :
- Mise en place de toutes les protections nécessaires pour la sécurité des personnes pendant les travaux
- Protection des ouvrages existants conservés
- Dépose soignée du plancher technique pour permettre de déposer l'isolation existante
- Repose du plancher technique après mise en œuvre de la nouvelle isolation thermique compris toutes sujétions d'adaptation
- Compris toutes sujétions d'adaptation et fixations en acier inoxydable

Localisation :

Pour le plancher technique existant en combles

06.4.1.3 Démolition soignée de cloisonnement y compris évacuation des gravois et raccords (TVA 5.5%)

Comprenant :
- Protection des ouvrages existants conservés
- Échafaudages nécessaires
- Démolition de cloisons avec isolant y compris plinthes intégrées dans ces ouvrages et descellement de tous les ouvrages de fixation
- Chargement des gravois et évacuation dans décharge spécialisée y compris tri sélectif
- Réalisation des raccords sur les ouvrages conservés à l'identique de l'existant, ces raccords seront réalisés sur une largeur complémentaire de 0.20 de chaque coté des cloisons démolies, y compris complément de démolition , ceci pour mieux rattraper les différences de niveau existant de chaque coté des cloisons. Ces raccords concernent les enduits platre, les enduits ciments, la chape, le carrelage, les plinthes (hors sols collés et peinture)

Localisation :

Au RDC pour les placards des chambres 208 et 209 pour permette la réalisation de la nouvelle isolation par l'intérieur

06.4.1.4 Démolition soignée de contre cloison y compris évacuation des gravois et raccords (TVA 5.5%)

Comprenant :
- Protection des ouvrages existants conservés
- Échafaudages nécessaires
- Démolition de contre cloisons avec isolant y compris plinthes intégrées dans ces ouvrages et descellement de tous les ouvrages de fixation
- Chargement des gravois et évacuation dans décharge spécialisée y compris tri sélectif
- Réalisation des raccords sur les ouvrages conservés à l'identique de l'existant, ces raccords seront réalisés sur une largeur complémentaire de 0.20 de chaque coté des cloisons démolies, y compris complément de démolition , ceci pour mieux rattraper les différences de niveau existant de chaque coté des cloisons. Ces raccords concernent les enduits plâtre, les enduits ciments, la chape, le carrelage, les plinthes (hors sols collés et peinture)

Localisation :

Au RDC pour permettre la réalisation de la nouvelle contre cloison avec isolation thermique (Chambres 204 à 210)
Au R+3 pour permettre la réalisation des bouchements en lieu et place des panneaux sandwich en façades

06.4.1.5 Découpe soignée de contre cloison pour remplacement menuiserie extérieure y compris reprise selon nouvelle configuration après pose nouvelle menuiserie extérieure (TVA 10%)

Comprenant :
- Protection des ouvrages existants conservés.
- Dépose plinthe existante selon besoin
- Découpe soignée de contre cloison existante en périphérie des menuiseries existantes et dépose de tous les ouvrages incorporés pour permettre la dépose de la menuiserie extérieure existante
- Reprise de la contre cloison avec isolation selon la nouvelle configuration après mise en place de la nouvelle menuiserie extérieure posée soit en tunnel soit en applique extérieure
- Réalisation des raccords sur les ouvrages conservés à l'identique de l'existant, ces raccords seront réalisés sur une largeur complémentaire de 0.20 y compris complément de démolition , ceci pour mieux rattraper les différences de niveau existant de chaque coté des cloisons. Ces raccords concernent les plaques de plâtre, les enduits plâtre, les enduits de finition (hors sols collés et peinture)
- Descente, sortie, chargement et évacuation des gravois.

Localisation :

RDC / R+1 / R+2 / R+3, pour le remplacement des menuiseries extérieures

06.4.1.6 Isolation thermique des combles par soufflage mécanique de flocons de laine minérale compris cheminement technique provisoire, dépose soignée de l'ancienne isolation et évacuation des gravois et raccords (TVA 5.5%)

Comprenant :
- Protection des ouvrages existants conservés
- Cheminement technique provisoire permettant la dépose de l'isolation existante puis la mise en œuvre de la nouvelle isolation thermique comprenant :
 - une ossature porteuse en bois dimensionnée et fixée en fonction des entraxes du faux solivage existant
 - des panneaux en contreplaqué CTBH ou équivalent rainurés et bouvetés vissés sur l'ossature, y compris coupes et assemblages
 - des gardes corps périphériques en bois de section appropries y compris coupes et assemblages
 - compris dépose après réalisation des travaux
- Dépose soignée de l'isolation thermique en laine minérale compris évacuation dans décharge spécialisée avec tri sélectif
- Arrêtoir périphérique permettant la ventilation de la sous face de toitures
- Nouvelle isolation thermique réalisée soufflée mécaniquement e flocons de laine minérale dans combles perdus ventilés

Caractéristiques des isolants :
- Réaction au feu : A1
- Certificat ACERMI.
- Tassement : S1
- Épaisseur maximale = 330 mm
- Résistance thermique = 7 m2.K/W
- Marque proposée : ISOVER ou équivalent.
- Produit proposé : COMBLISSIMO

L'entreprise devra vérifier la bonne compatibilité de l'isolation thermique soufflée avec les supports existants et veiller au respect des règles concernant la charge admissible en rénovation.
L'entreprise devra le traitement des dispositifs électriques conformément aux règles en vigueur.

Nota - Sous l'emprise du plancher technique bois existant, l'épaisseur de la nouvelle isolation thermique sera adaptée à l'épaisseur de l'isolation actuellement en place

Localisation :

Pour les travaux d'isolation des combles perdus

06.4.1.7 Contre-cloison à parement simple ou multiple en plaques de plâtre sur ossature métallique rails et montants et isolation thermique en laine minérale

Comprenant :
- Une ossature métallique constituée de rails et montants en acier galvanisé simples ou doublés dos à dos et de largeur adaptée à la hauteur du doublage à réaliser.
- Une isolation thermique réalisée en panneaux semi-rigides de laine de verre nue, y compris toutes coupes.
- Cette isolation sera mise en œuvre :
 - En 1 couche entre montant.
- Un parement en plaques de plâtre vissées sur l'ossature, de qualité adaptée selon la note ci-avant du présent descriptif "SPECIFICATIONS DES PAREMENTS DES CLOISONS, DES CONTRE-CLOISONS ET DES GAINES TECHNIQUES".
- Pour mémoire, un pare-air / pare-vapeur est prévu par le lot 01 Façade ossature bois - Bardage bois - Travaux sur existant sur l'emprise des parois ossature bois.

- La contre-cloison participera à la stabilité au feu de la façade au droit des parois à ossature bois du lot 02 Façade ossature bois - Bardage bois
 - Stabilité au feu EI60.
- La contre-cloison participera au C+D au droit des parois à ossature bois du lot 02 Façade ossature bois - Bardage bois
 - Stabilité au feu EI60
- Étiquetage sanitaire : A+.

Caractéristiques des isolants :
- Réaction au feu : F.
- L'isolant bénéficiera d'un certificat ACERMI en cours de validité.

Caractéristiques des plaques de plâtres :
- Étiquetage sanitaire : A+.
- Réaction au feu : A2-s1,d0

06.4.1.7.1 A parement double en plaque de plâtre de 13 mm d'épr - Avec isolation revêtue kraft de 85mm avec Rmini = 2.65 m².K/W (TVA 5.5%)

Localisation :

Au RDC pour permettre la réalisation de la nouvelle contre cloison thermique :
- *chambre 204*
- *chambre 205*
- *chambre 206*
- *chambre 207*
- *chambre 208*
- *chambre 209*
- *chambre 210*

Au R+3 pour la contre cloison sur l'emprise des remplissages bois en façades :
- *chambre 241*
- *chambre 242*

06.4.1.8 Contre-cloison feu à parement simple ou multiple en plaques de plâtre sur ossature métallique rails et montants et isolation thermique en laine minérale

Comprenant :
- Une ossature métallique constituée de rails et montants en acier galvanisé simples ou doublés dos à dos et de largeur adaptée à la hauteur du doublage à réaliser.
- Une isolation thermique réalisée en panneaux semi-rigides de laine de verre revêtue d'un kraft, y compris toutes coupes et jointoiement des panneaux par bandes adhésives autocollantes pour assurer la continuité du pare vapeur. Cette isolation sera mise en œuvre en 1 couche entre montants.
- Un parement en plaques de plâtre vissées sur l'ossature, de qualité adaptée selon la note ci-avant du présent descriptif "SPECIFICATIONS DES PAREMENTS DES CLOISONS, DES CONTRE-CLOISONS ET DES GAINES TECHNIQUES".

Caractéristiques des isolants :
- Réaction au feu : F.
- L'isolant bénéficiera d'un certificat ACERMI en cours de validité.

Caractéristiques des plaques de plâtres :
- Étiquetage sanitaire : A+.
- Réaction au feu : A2-s1,d0

Caractéristiques de la contre-cloison :
- Résistance au feu : EI 60

06.4.1.8.1 EI 60 - A parement double en plaques de plâtre haute dureté A2-s1,d0 (M0) de 18 mm d'épr - Avec isolation revêtue kraft de 85mm avec Rmini = 2.65 m².K/W (TVA 5.5%)

Localisation :

Pour les contre cloisons feu sur l'emprise des remplissages bois en façades :
RDC :
- *chambre 204*
- *chambre 205*
- *chambre 206*
- *chambre 207*
- *chambre 210*

R+3 :
- *chambre 234*
- *chambre 235*

- *chambre 236*
- *chambre 237*
- *chambre 238*
- *chambre 239*
- *chambre 240*
- *chambre 243*

06.4.1.9 Cloison de distribution à parements simples ou multiples en plaques de plâtre sur ossature métallique avec isolant

Comprenant :
- Une ossature métallique réalisée par rails et montants en acier galvanisé avec renforcement acoustique suivant le type de cloison. Les montants seront simples ou doublés dos à dos implantés à entraxe selon les hauteurs à réaliser.
- Des parements en plaques de plâtre vissées sur l'ossature.
- Une isolation acoustique

06.4.1.9.1 Cloison de type 72/48 (TVA 5.5%)

Caractéristiques :
- Épaisseur totale de cloison : 72 mm.
- Isolation : en laine de verre en panneaux semi-rigides.
- Parements : simple en plaques de plâtre de 13 mm d'épaisseur, de qualité adaptée selon la note ci-avant du présent descriptif "SPECIFICATIONS DES PAREMENTS DES CLOISONS, DES CONTRE-CLOISONS ET DES GAINES TECHNIQUES".
- Isolation acoustique : Ra 37 dB.
- Protection au feu : EI30 (CF 1/2h).

Localisation :

Au RDC pour les placards des chambres 208 et 209

06.4.1.10 Habillage d'ébrasement à parement simple en plaques de plâtre de 13 mm d'épr. sur ossature métallique compris isolation

Comprenant :
- Une ossature en profils métalliques en acier galvanisé, y compris coupes et fixations. Les montants seront simples ou doublés dos à dos implantés à entraxe selon les hauteurs à réaliser.
- Une isolation acoustique en laine de verre d'épaisseur variable en panneaux semi-rigides disposées entre les montants et comblant l'intégralité du vide à l'arrière de l'habillage.
- Un parement simple en plaques de plâtre vissées sur l'ossature, de 13 mm d'épaisseur, de qualité adaptée selon la note ci-avant du présent descriptif "SPECIFICATIONS DES PAREMENTS DES CLOISONS, DES CONTRE-CLOISONS ET DES GAINES TECHNIQUES".

Caractéristiques des isolants :
- Réaction au feu :
 - Isolation revêtue kraft :F.
- L'isolant bénéficiera d'un certificat ACERMI en cours de validité.

06.4.1.10.1 A parement simple en plaques de plâtre de 13 mm d'épr - Avec isolation revêtu kraft de 45mm avec Rmini = 1.40 m².K/W (TVA 5.5%)

Localisation :

Au RDC, pour les ébrasements (appuis, tableaux et linteaux) des menuiseries extérieures :
- *chambre 204*
- *chambre 205*
- *chambre 206*
- *chambre 207*
- *chambre 208*
- *chambre 209*
- *chambre 210*